

Votre article "Linky dangereux pour la santé ? ...

Bonjour,

Votre article cité en objet est particulièrement décevant et il est surprenant qu'il soit produit par votre journal.

<https://reporterre.net/Linky-dangereux-pour-la-sante-Des-craintes-infondees>

Rien n'est dit sur les dizaines de témoignages qui ont été déposés (le mien est le 3ème). Et nous sommes très loin de l'exhaustivité. Je connais moi-même des personnes qui sont obligées de couper leur alimentation électrique lors de leur présence dans leur domicile et qui n'ont pas témoigné à ce jour. Sans parler de celles qui ne savent pas faire le lien entre leurs problèmes et la présence de ce nouveau compteur, ou encore qui ne connaissent pas l'existence de la possibilité de témoigner.

<http://www.temoignage-linky-france.fr/>

Ce jour je procède à l'autonomisation de ma maison en électricité (environ 10 000 euros) afin d'échapper aux rayonnements du système linky, qui, comme mon témoignage l'indique, me prive totalement de sommeil.

Quelques recherches par l'auteur de l'article auraient pu lui éviter autant d'imprudences.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des victimes de la pollution électromagnétique ont dû réagir aux déclarations insupportables de la biologiste citée dans votre article :

http://www.next-up.org/pdf/Dr_Anne_Perrin_et_La_lettre_d_Agnes_a_la_redaction_de_la_revue_Maxi_10_01_2011.pdf

Il existe une quantité impressionnante d'études scientifiques ayant démontré la nocivité des champs électromagnétiques qui auraient pu mettre en garde l'auteur de ces lignes consternantes et l'inciter à élargir son domaine de recherches.

https://www.robindestoits.org/ACTION-DES-CHAMPS-ELECTROMAGNETIQUES-SUR-LA-SANTE-compilation-de-references-d-etudes-scientifiques-1995-2016_a2469.html

Il existe suffisamment d'appels de médecins et de scientifiques indépendants pour inciter à la prudence et à développer un esprit critique.

https://www.robindestoits.org/Scientifiques-et-medecins-alertent-sur-de-potentiels-graves-effets-sanitaires-de-la-5G-Robin-des-Toits-13-09-2017_a2455.html

L'ANSES elle-même reconnaît qu'il n'existe pas de données suffisantes sur les effets du linky.

<http://www.asef-asso.fr/actualite/le-debrief-de-lasef-du-4-janvier-2018/>

Quant aux mesures et appareils de mesure, il serait tout de même utile d'écouter l'expérience des électrosensibles pour se faire une idée sur, dans certaines circonstances, l'efficacité des appareils de mesure accessibles sur le marché.

En effet, lorsque j'étais électrosensible (c'est à dire que la pollution électromagnétique générait pour moi souffrances, défaillances, maladies et perte d'homéostasie), la simple proximité (distance inférieure de 2 mètres environ) d'une personne portant un pull en laine polaire (très électrostatique) provoquait pour moi les mêmes symptômes qu'une antenne relais ou un téléphone portable. Le corps humain est bien plus complexe que ce que les appareils, si sophistiqués qu'ils soient, peuvent mettre en évidence. Sans compter l'état général et la spécificité des personnes, soumises à la présence d'agressions électromagnétiques, que nul appareil ne peut qualifier et quantifier.

Vous remerciant pour votre attention, veuillez agréer mes meilleures salutations

MCM